

DÉCLARATION LIMINAIRE AU CHS-CT du 7 JUILLET 2022

Monsieur le Président,

Au lendemain des annonces concernant le dégel de la valeur du Point d'indice des fonctionnaires par le Ministre de la Transformation et de la Fonction Publique Monsieur GUERINI, le soufflé est retombé... En effet, comment se satisfaire de cette aumône alors même que le SMIC, mais aussi les retraites, les pensions d'invalidité ainsi que les minima sociaux ont obtenu une plus grande revalorisation que la nôtre ? Comment se satisfaire de cette aumône alors que cette revalorisation est bien moindre que l'augmentation de l'inflation en 2022, sans parler de celle des dernières années, sans la moindre augmentation du point d'indice ?

Quelle réponse apporter aux collègues qui nous sollicitent pour demander des solutions pour continuer de venir travailler en voiture avec le coût des carburants ?!

Et quel culot pour ledit Ministre, d'annoncer dans la presse qu'il s'agit d'une mesure de reconnaissance des agents quand il s'agit simplement d'un dû ! En effet, rappelons une nouvelle fois que le mécanisme de l'évolution de la valeur du point d'indice est ainsi fait afin que la rémunération des fonctionnaires suive l'évolution des prix et ainsi du coût de la vie.

Concernant le niveau local : en ce moment, les agents volontaires participent aux groupes de travail du remue-ménages, qui ressemblent plutôt à des groupes de parole collectifs, soit dit en passant ! Il semble que tout à coup, la Direction Générale prenne en considération l'existence de failles dans les conditions de travail des agents ; et dans l'accueil du public. Pour les deux problématiques auxquelles on nous a proposé de trouver des solutions, nous avons une proposition très simple ! Réintégrer les 30 % d'effectifs supprimés au cours des dix dernières années dans notre département. Cela permettrait aux agents de réaliser leurs missions dans leur ensemble, avec le sérieux qu'on leur connaît, de mieux répartir la charge de travail, et ainsi d'alléger le tableau du DUERP sur les risques psychosociaux !

Dans le dernier rapport d'activité 2021, nous avons pu lire de notre DG que « les organisations syndicales avec qui j'échange régulièrement jouent un rôle majeur dans cette conduite du changement ». Permettez-nous d'en douter, lorsque l'on sait par exemple que les OS seront consultées à l'automne sur les résultats de ce grand remue-ménages, et sans aucune visibilité préalable sur ces travaux.

Solidaires Finances Publiques, avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives, n'a cessé de dénoncer et de combattre les réformes engagées telles que le NRP, la démétropolisation, les Lignes Directrices de Gestion... Ce sont ces politiques menées sciemment qui sont les seules responsables de la dégradation des conditions de travail des agents. La Direction Générale n'est donc pas sans connaître les causes profondes des problèmes et les solutions possibles, comme elle ne peut pas oublier les résultats de l'observatoire interne qui illustrent les difficultés du réseau et le mal-être des agents.

Concernant les travaux de la cité administrative, l'ISST vous a adressé un certain nombre de remarques quant aux plans de la future Cité Administrative dans son rapport en mai. Nous avons déjà soulevé lors de la présentation des plans au printemps, ces points sensibles. En effet, il semble que les agents des Finances soient plus maigres que ceux des autres administrations, c'est la seule explication que nous trouvons pour justifier les 6m² par agent des Finances, contre des superficies plus conventionnelles pour les autres. Comme vous l'avez précisé dans votre réponse, les normes ne tiennent pas compte de certaines évolutions des méthodes de travail. Cependant, à notre connaissance, les normes sont les mêmes pour les agents des différentes Fonctions Publiques. Comment expliquer alors les différences qui subsistent entre eux et nous ? L'ISST vous a également sollicité pour fournir le cahier des charges de ces travaux. Dans la réponse que vous lui avez adressée fin juin, vous n'avez pas abordé ce sujet. Nous comptons sur vous pour lui fournir ces éléments pour le bon déroulé de cette instance.

Pour finir, même si nous sommes satisfaits, contrairement à l'année dernière, de retrouver les Risques Psychosociaux dans le PAP, nous déplorons le fait que certains chefs de service n'aient pas réuni leur équipe dans le cadre de la préparation du DUERP. Ces réunions ne devraient pas être facultatives. La procédure doit être réellement prise au sérieux si l'on veut qu'elle soit utile pour la sécurité des agents. Par ailleurs, nous notons que la description de la situation d'exposition de ces RPS rejoint parfaitement les propos des agents présents dans les groupes de travail. Cela pourrait donc vous servir de support pour alimenter les conclusions du grand Remue-méninges !

Enfin, et pour illustrer les points soulevés dans cette liminaire, nous tenions à vous faire part de quelques propos dont nous ont fait part nos collègues lors de nos visites récentes quant à l'évolution de leur travail et ses conséquences ; je cite certains d'entre eux :

- *perte d'intérêt pour le travail*
- *forte démotivation*
- *aucun intérêt de travailler sur des listes*
- *perte de technicité*
- *incertitude dans l'avenir*
- *on n'est pas assez nombreux donc on ne peut pas faire correctement notre métier*
- *faire du rentable*
- *faire du vite fait mal fait*
- *charge de travail trop importante*
- *perte de technicité*
- *moins de soutien de la hiérarchie sur les sujets techniques*
- *pas d'appui de la direction sur les sujets techniques comme avant*

Ce ne sont donc pas les quelques dizaines d'euros en plus sur leur salaire qui compenseront ce mal-être ou amélioreront leurs conditions de travail.

Il est urgent que soient prises en compte ces alertes, d'autant que la DG a indiqué que le résultat de ce remue-méninge ne servirait qu'à *prendre la température dans les services, et non amener des mesures concrètes !* Cette petite précision a pour le moins été omise lors de la présentation faite aux agents du remue-méninges !